

Les chenilles processionnaires sont déjà de retour en Provence-Alpes-Côte d'Azur



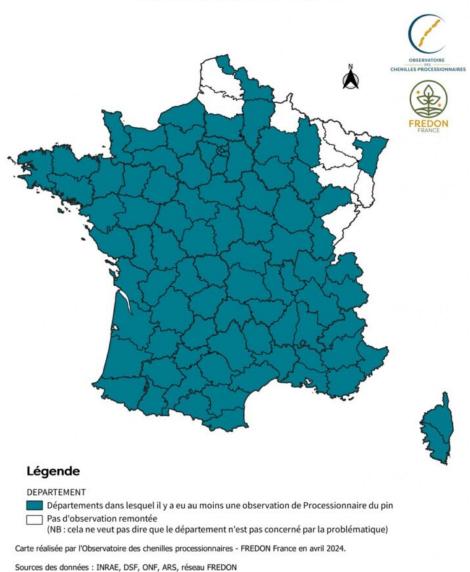
Dû aux températures clémentes en ce début d'année, la <u>Société Centrale Canine</u> alerte sur le retour précoce de la chenille processionnaire, qui sévit habituellement à partir du printemps, dans certains départements comme le Var.

Classées comme « nuisibles à la santé humaine » depuis 2022 en France, les chenilles processionnaires commencent déjà à faire leur apparition en PACA. Si leurs poils urticants peuvent provoquer des troubles de la santé tels que démangeaisons, conjonctivite, maux de gorge, elles sont aussi dangereuses pour nos animaux. On les reconnait par leur couleur rousse pour les chenilles processionnaires du pin, ou leur couleur grise/argentée pour les chenilles processionnaires du chêne. Elles se déplacent généralement en groupe, en file indienne.



La Société Centrale Canine appelle tous les propriétaires de chiens à redoubler de vigilance dès à présent car nos compagnons à quatre pattes sont particulièrement exposés aux dangers de ce nuisible. Les poils urticants des chenilles processionnaires libèrent une protéine toxique qui peut se déposer sur le museau des chiens et leur langue lorsqu'ils reniflent ou prennent un bout de bois dans leur gueule. Ce contact peut entraîner une irritation des yeux et du museau, une forte salivation, une langue enflée, des difficultés à respirer, une perte d'appétit et des vomissements.

Départements ayant fait l'objet d'au moins une observation de Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa* D. & S.) en France, entre 2007 et 2023





© Observatoire des chenilles processionnaires

Les bons gestes à adopter

<u>Alexandre Balzer</u>, vétérinaire et président de la Centrale Canine, recommande de se renseigner auprès de son vétérinaire sur le risque de présence des chenilles processionnaires dans sa région, d'éviter de promener son chien dans les parcs ou forêts fortement infestés, notamment lorsque les chenilles sont visibles au sol, et de retirer avec un sécateur ou un échenilloir les nids présents dans les jardins en hiver avant que les chenilles ne redescendent, puis brûler les nids en prenant les mesures de sécurité nécessaires.

En cas de contact avec les nuisibles, il faut empêcher son chien de se gratter pour ne pas augmenter le risque d'envenimation, rincer abondamment sa gueule et ses babines, l'empêcher de boire ou manger, l'mmener en urgence chez le vétérinaire si des symptômes se développent ou persistent, et ne surtout pas le toucher à main nu.

Esthima à Nîmes, pour en savoir plus sur les pompes funèbres animalières



Ecrit par le 2 novembre 2025



En 1995 des vétérinaires du nord de la France ont proposé aux propriétaires d'animaux de compagnie un service de pompes funèbres animalières. Pour la première fois il y avait une alternative à l'équarrissage, seule option disponible alors. C'est ainsi que le groupe <u>Veternity</u> sous le nom d'<u>Esthima</u> - pour les animaux de compagnie et les Nac (nouveaux animaux de compagnie) et <u>Horsia</u> (pour les chevaux, les poneys et les ânes) prennent en charge l'animal défunt via la Clinique vétérinaire ou le particulier. Le groupe détient 80% du marché français.



Ecrit par le 2 novembre 2025



La place de l'animal domestique dans les foyers ne cesse de croître. On compte aujourd'hui en France 14,9 millions de chats dans les foyers français, 7,6 millions de chiens, mais aussi 2,1 millions d'animaux de terrarium et près de 2,9 millions de petits mammifères comme les hamsters, cochons d'Inde...

Un animal c'est avant tout un membre de la famille pour 85,4% des français.

Il faut dire que le lien qui unit un propriétaire et son animal s'est considérablement renforcé depuis 2020 -pour cause de confinement lors de l'épidémie de Covid 19- et l'essor du télétravail. Confidents, amis rassurants et rayons de soleil, les animaux s'avèrent une source d'amour pour près de 83% des personnes interrogées et de vie pour plus de 50% d'entre elles. Ils apportent du réconfort pour 55% de leurs possesseurs et offrent une vie plus dynamique pour 20% d'entre-eux.

L'Occitanie est une région qui n'est pas en reste.

En effet, la ville de Nîmes arrive en 3ème position des villes les plus "dog friendly" en France après Toulon et Metz d'après un récent sondage du Figaro prenant en compte les critères d'accueil des chiens



et de leurs maitres dans la ville et, surtout, les conditions de vie les plus douces pour les animaux de compagnie.

Un membre de la famille

«Il est donc important de proposer d'accompagner les familles jusqu'à la fin de vie de leur animal pour vivre au mieux cette dernière étape estime Jean-Luc Osmani, directeur du site Esthima de Nîmes. L'entreprise propose d'organiser un service funéraire personnalisé pour ceux qui le souhaitent dans le respect de leur animal défunt, accompagnés par des conseillers funéraires dédiés dans les crématoriums.» Esthima s'occupe également de la prise en charge des chevaux, poneys et ânes défunts via sa filiale Horsia.



Le mur du souvenir

Horsia

Horsia est un service de crémation France offrant une alternative à l'équarrissage. Le cheval, le poney ou



l'âne peut être incinéré seul et la restitution intégrale ou symbolique des cendres possible. Il peut aussi faire l'objet d'une crémation collective accompagné d'autres animaux familiers comme des chiens et des chats.

«Alors que le service d'équarrissage demande à ce que le corps de l'équidé soit déposé en bord de route pour son enlèvement, précise Jean-Luc Osmani, Horsia propose d'aller chercher l'animal décédé où il se trouve, partout en France : en pré, box, écurie ou clinique, même si pour cela il nous arrive fréquemment de nous embourber, confie-t-il. Le transport se fait strictement de façon individuelle dans un véhicule adapté, le plus souvent en van. Horsia effectue la déclaration de décès auprès du Sire -Système d'information relatif aux équidés-. Comme pour les animaux de compagnie, Horsia, tout comme Esthima, propose le prélèvement de crin et de poils ou des cendres dans une urne ou un bijou cinéraire ainsi que des cadres photos.

En collaboration avec les vétérinaires de la région

Esthima a été créé par des vétérinaires. Le groupe s'appuie sur un réseau de 16 crématoriums et 3 agences funéraires situés partout en France. Près de 650 000 animaux ont ainsi été pris en charge, en France, par Esthima en 2023 pour un service de crémation, dont 49 500 en région Occitanie par le crématorium de Nîmes.

Esthima en chiffres

Esthima se dit N°1 du funéraire animalier en France et pionnier dans les services funéraires animaliers ; employant 380 collaborateurs dont 25 pour le crématorium de Nîmes ; Près de 500 familles ont été accueillies en 2023 pour une crémation privée avec cérémonie d'adieux au crématorium de Nîmes ; Le crématorium de Nîmes travaille avec environ 500 structures vétérinaires partenaires en Occitanie et dessert les départements du Languedoc-Roussillon : l'Aude (11), le Gard (30), l'Hérault (34), la Lozère (48) et les Pyrénées-Orientales.



Ecrit par le 2 novembre 2025



Le jardin du souvenir

La proposition

Esthima propose une **Crémation privée** permettant de se recueillir une dernière fois auprès de son compagnon et d'être présent au moment de la crémation privée de l'animal puis de récupérer ses cendres. La **Crémation référence** propose de récupérer les cendres de son animal dans l'urne de son choix, de les conserver où de les répandre dans le jardin du souvenir. **La Crémation plurielle** propose de ne pas recueillir les cendres de l'animal.

Les tarifs

Concernant <u>Horsia</u>. Pour un cheval, un poney ou un âne, et pour une crémation individuelle compter 1 990€. Le tarif est minoré pour une crémation collective. Compter aux environs de 1 360€ pour un cheval entre 930 et 1 110€ pour un âne ou un poney, hors coût du rapatriement de l'équidé et selon la distance. Détail des coûts <u>ici</u>.





Pour la crémation privée

Pour la crémation privée d'un Nac (Nouveaux animaux de compagnie) compter à partir de 149€, d'un chien et d'un chat la crémation individualisée à partir de 229€ coût de l'urne en sus. Pour une cérémonie de crémation privée avec prise en charge de l'animal décédé, recueil auprès de l'animal dans un salon privé avant sa crémation, restitution des cendres et remise de l'urne compter à partir de 239€ pour un Nac et 319€ pour un chien ou un chat hors achat de l'urne funéraire. En réalité le prix varie en fonction de la taille et du poids de l'animal.



Bijoux cinéraires pouvant enfermer une mèche de poils ou des cendres du compagnon défunt

Parlons business

La marque Veternity -La compagnie des vétérinaires, située à Villeneuve d'Asq- a été fondée en 1995 par 200 vétérinaires. Le groupe travaille avec 30 000 partenaires professionnels liés à la santé de l'animal, compte 587 salariés, a réalisé un chiffre d'affaires en 2022 de 65,6M€ en progression de +20% par



rapport à l'année antérieure. Croissance du chiffre d'affaires international <u>ici</u>. Le site de Nîmes a été créé en 2015.

L'activité

Services funéraires dévolus aux animaux de compagnie. Veternity a tissé un réseau européen d'agences et de crématoriums, multipliant les points de contacts physiques dans plusieurs pays. Les marques de Veternity sont Esthima en France et Pologne, Cremare en Allemagne, Compagnons Eternels (Eternal companions) au Canada et PWW (Paws Wiskers & Wags) aux Etats-Unis. L'entreprise Kerberos Pet Crematory a été acquise par le groupe Veternity en décembre 2020 en Tchéquie, le groupe français souhaitant accélérer son développement en zone Pologne – Tchéquie pour créer un pôle Est-Européen.

Dans le détail, les marques

Veternity possède 16 crématoriums et 4 agences funéraires en France, 5 crématoriums et 4 agences funéraires en Allemagne, 4 crématoriums aux Etats-Unis, 3 crématoriums en Tchéquie, 2 crématoriums et une agence funéraire en Belgique, 2 crématoriums au Canada, 1 crématorium et 9 agences funéraires au Portugal et 1 agence funéraire en Pologne. Veternity propose aux vétérinaires un service de collecte de déchets de soins sous la marque Cyclavet. En décembre 2021, Veternity a cédé sa filiale Digivet -Solutions digitales pour cliniques vétérinaires- à la Compagnie des animaux. Le groupe IVC Evidensia (Independant Vet Care) de médecine vétérinaire, a initié l'acquisition d'une part significative du capital de Veternity. Objectif? Accompagner le déploiement du modèle à l'international des pompes funèbres animalières sur un marché mondial estimé à 2,5 milliards d'euros. Le groupe IVC Evidensia possède plus de 2 500 cliniques, dans 20 pays -dont 256 en France- et hôpitaux vétérinaires dans 12 pays, travaille avec plus de 21 000 collaborateurs, soigne plus de 4 millions d'animaux par an et possède 24 centres de crémation, notamment au Royaume-Uni, aux Pays-bas, en Norvège, en Suède et en Finlande. Veternity détient 80% du marché français de la crémation d'animaux de compagnie.



Ecrit par le 2 novembre 2025



Un des Salons funéraires

En Vaucluse, le crématorium pour animaux est <u>Europe animal</u>, centre de crémation animalier. Il se situe à Sorgues, chemin de l'Oiselay et est ouvert du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h30 à 18h30.



Ecrit par le 2 novembre 2025



Jean-Luc directeur des sites Provence Alpes Côte d'Azur Languedoc-Roussillon et responsable Business Unit Horsia France chez Incineris du groupe Veternity dont le siège est à Villeneuve d'Ascq.

Il dirige 3 crématoriums Nîmes (30), Cuers (83) et Gardanne (13).

L'interview

«Nous avons pratiquement 30 ans de la connaissance du métier », relate Jean-Luc Osmani directeur des sites Provence Alpes Côte d'Azur Languedoc-Roussillon et responsable Business Unit Horsia France chez Incineris du groupe Veternity dont le siège est à Villeneuve d'Ascq. Il dirige 3 crématoriums Nîmes (30), Cuers (83) et Gardanne (13).

La crémation animale

«Si nous sommes dans la crémation, nous sommes surtout dans les pompes funèbres animalières. Nous prenons en charge l'animal décédé soit en clinique soit chez le particulier. Nous proposons un service



funéraire avec une salle de préparation de l'animal -toilette mortuaire- puis l'installation de l'animal dans une posture apaisée qui rappelle le repos, pour un dernier adieu auprès de la famille dans un salon dédié.»

Une demande en progression

«Nous avons de plus en plus de demandes de restitution des cendres. Le service funéraire est de plus en plus réclamé. En 2023, nous avons ainsi procédé à 500 services avec préparation du corps -et prélèvement d'une mèche de poils- proposant aux propriétaires de l'animal une dernière caresse avant crémation avec la mise à disposition d'un salon privatisé, doublé de l'intervention d'une hôtesse pour le déroulé de la cérémonie : prise de parole pour un texte, lecture d'un poème, diffusion d'une musique. Un exemple ? Dernièrement le propriétaire d'un cheval défunt a demandé à ce que l'on passe un morceau de musique de Ben Harper pendant sa crémation. Il y a une vraie attention et aussi une vraie formation dans l'accompagnement du deuil. Souvent les clients reviennent vers nous, discuter avec les hôtesses, partent vers le jardin du souvenir. Ils nous racontent ce qu'ils ont vécu avec leur animal.»

La perte d'un animal c'est aussi, parfois, un monde qui s'écroule

«Lorsqu'il y a la perte d'un animal -je pense à un chien guide d'aveugle- et que celui-ci accompagnait une personne handicapée depuis plus 10 ans, c'est tout un monde qui s'écroule pour la personne. Nous sommes dans cette empathie, dans la compréhension et dans cet accompagnement de la perte de l'animal. Nous vivons tout cela au quotidien. Au-delà de la compétence technique, nous essayons, lors du recrutement de nos collaborateurs, de promouvoir cette sensibilité à l'animal, aux liens d'affection qui se tissent entre les animaux et leurs gardiens. Cela aide à comprendre la douleur de la personne et surtout à lui faire sentir qu'elle n'est pas seule dans ce douloureux moment. Si les personnes ne peuvent pas se déplacer, elles nous demandent de caresser une dernière fois l'animal, de lui lire un poème, nous demandent l'heure de sa crémation pour penser à elle...»



Ecrit par le 2 novembre 2025





Urnes funéraires

La crémation en chiffres

«Nous procédons à 34 000 crémations collectives par an 15 000 pour des crémations individuelles avec restitution des cendres, sur notre site. Les cendres des crémations collectives partent en centre d'enfouissement technique, comme la loi nous le demande. Notre chiffre d'affaires est de 3,5M€ sur Nîmes et aux environs de 50M€ sur l'ensemble du territoire français. Le chiffre est augmentation chaque année puisqu'il suit cette évolution sociétale qu'il faut tout de même corréler à la captation de la concurrence.»

En savoir plus sur l'équarrissage

L'équarrissage est le traitement des cadavres d'animaux non utilisés en boucherie pour en retirer la peau, les os, les graisses... Les équarrissages traitent les matières premières pour les transformer en aliments dévolus au bétail, en engrais et en graisses industrielles pour la savonnerie.

La Loi exige que les animaux de petite taille tout comme les équidés soient incinérés où confiés à l'équarrissage. Jeter la dépouille d'un animal dans une poubelle, un égout ou tout autre lieu est interdit et peut être puni d'une amende de 3 750 €. Il est également interdit d'enterrer soi-même un animal, notamment dans son jardin. En savoir plus sur les déchets d'animaux <u>ici</u>. Toute la règlementation <u>ici</u>



Ecrit par le 2 novembre 2025



Le jardin du souvenir

Chateauneuf-de-Gadagne, urgent, venez témoigner de vos balades dans et autour du



village



La mairie de <u>Chateauneuf-de-Gadagne</u>, le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des Pays de Vaucluse et la Chambre d'agriculture demandent aux promeneurs qui fréquentent Chateauneuf-de-Gadagne, mais qui n'y habitent pas, de venir témoigner de toute urgence.

Témoigner sur quoi?

Sur leur expérience de promenade à pied, en vélo, en trottinette dans l'environnement naturel du village. A propos de quoi ? De leurs préoccupations, points de vue et expériences.

Pourquoi?



Parce que le village vient d'être retenu comme site pilote pour un projet expérimental dénommé <u>Diat'Ass</u>. L'objet de l'étude ? Créer un dialogue territorial entre agriculteurs et riverains concernant l'utilisation des produits phytosanitaires ainsi que le partage des espaces agricoles et naturels.

Les infos pratiques

Vous n'habitez pas Chateauneuf-de-Gadagne mais vous vous y promenez ? Contactez de toute urgence Caroline ou Emilie au 04 90 85 51 15 ou via environnement@opus.cpie84.org

Communiquer

C'est Marielle Fabre, 1^{er} adjoint au maire de Chateauneuf-de-Gadagne et également conseillère départementale du canton de l'Isle-sur-la-Sorgue, qui nous accueille. Sa requête ? Solliciter les usagers de Chateauneuf-de-Gadagne qui n'y habitent pas mais qui, le week-end, viennent se promener sur la partie haute du village vers le plateau de l'Arbousière, composé de chemins communaux et de traverses naturelles sur les espaces agricoles et boisés privés.

Pourquoi?

«Châteauneuf-de-Gadagne a fait le choix de créer une zone agricole protégée qui comprendra le plateau -haut de la colline-, et la plaine du côté du Thor, renseigne Marielle Fabre. Cela nous permettra de mettre en avant nos agriculteurs, de permettre de libérer des surfaces agricoles aujourd'hui retenues par des propriétaires et, de pouvoir soutenir un projet d'irrigation du plateau dans sa partie orientée vers Caumont jusqu'à celle jouxtant Vedène. Pour travailler sur ces sujets ? Nous avons mis en place des commissions extra-municipales : Environnement et Agriculture. Objectif ? Comment mettre en œuvre et articuler les différents projets.»



Ecrit par le 2 novembre 2025



Marielle Fabre et Céline Lelièvre Copyright Mireille Hurlin

Rationaliser la pensée

«Il en est ressorti des conflits de voisinages, relate la 1er adjointe, notamment sur l'utilisation de produits phytosanitaires, un manque de communication, de mauvaises informations ainsi que des conflits d'usage sur la colline avec les usagers du week-end : vététistes, sportifs, familles, chasseurs, personnes en trottinette et également le stationnement de voitures au bord des vignes, alors que des parkings existent, ce qui prive les agriculteurs de leur surface de retournement en fin de rang de vigne.»

Comment initier le dialogue et communiquer ?

«Nous allons devoir trouver le moyen d'expliquer aux gens que les espaces naturels ne sont pas tous communaux mais aussi privés alors que, dans l'esprit des gens, la nature est publique, précise Marielle Fabre. Or, les espaces traversés dans la nature sont rarement publics. La plupart des forêts, en France, sont privées tout comme les terres agricoles qui, d'ailleurs, nous procurent ces fabuleux paysages, identité de nos villages et du département. C'est tout cela qu'il faudra expliquer.»



Comment tout a commencé

«Alors que nous travaillions avec le CPIE 84, sur un projet de sensibilisation des habitants au retour des pollinisateurs sur la commune, avec des plantations, de nouveaux espaces verts, nous avons été interpellés par un problème de chiens empoisonnés. Cela s'est produit entre 2020 et 2021. Un chien est décédé et d'autres furent empoisonnés suite à l'ingestion de tourteaux de Ricin -engrais organique 100% végétal- déposés dans une vigne située sur le plateau de l'Arbousière. Produit, nous l'avons su plus tard par les vétérinaires, très appétant pour les canidés. Le vigneron a tout à fait le droit d'utiliser cela et les chiens étaient, de fait, sur une propriété privé, mais cela a créé de nouvelles tensions et un conflit d'usage,»déplore l'élue.

Pourquoi?

«Nous sommes à 10 mois du début du projet, explique Céline Lelièvre, directrice de l'association 'Opus CPIE Pays de Vaucluse Agir pour le patrimoine & l'environnement'. Nous travaillons ici parce qu'il y a des tensions entre les différents usagers. Un des volets de nos missions ? Mettre autour de la table, pour un projet d'intérêt général, des acteurs d'horizons différents. Objectif ? La finalité du projet. Nous intervenons sur le volet environnement sur les thèmes de la biodiversité, des risques inondation et feux de forêt, des déchets et du compostage ainsi que sur le gaspillage alimentaire. En parallèle, pour le volet patrimoine, nous menons des opérations de restauration du petit patrimoine bâti public, via des chantiers de bénévoles et des stages d'initiation à la pierre sèche, des formations auprès des habitants, pour création d'itinéraires de découverte.»

Céline Lelièvre direction@opus.cpie84.org & https://opus.cpie84.org/fr/



Ecrit par le 2 novembre 2025



Les marcheurs à Chateauneuf-de-Gadagne Copyright Mireille Hurlin

Un projet à l'échelle régionale

«Ce projet de dialogue territorial entre agriculteurs et riverains est un appel à projet régional de l'OFB (Office français pour la biodiversité), l'Agence régionale pour la santé et la Chambre d'agriculture à l'échelle régionale, reprend la directrice de l'association. Le projet est décliné à Châteauneuf-de-Gadagne, Rousset dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var à Hyères. Trois CPIE mènent le même projet sur 3 territoires différents. Objectif du projet ? Faciliter le dialogue entre les agriculteurs et les riverains sur l'utilisation des produits phytosanitaires et, plus largement; sur un partage apaisé des espaces agricoles et naturels. En cause ? Le manque de prise en compte de la voirie et des espaces publics et privés, soit par méconnaissance ou habitude. Le projet s'étend sur 2 ans.»

La méthodologie & consultations

«Nous travaillons avec les élus pour repérer les problématiques, identifier les parties prenantes, puis



mener des entretiens avec eux comme leur avis sur la situation, précise Céline Lelièvre et également auprès des associations de chasse, de protection de l'environnement, des riverains, des utilisateurs qui gravitent autour de la colline et maintenant les usagers qui n'habitent pas Chateauneuf-de-Gadagne.

Ce qu'on leur demandera?

« Quel avis avez-vous sur l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces agricoles ? Sur les espaces partagés le week-end ? Quelles sont vos impressions ? Avez-vous assez d'informations sur ce que font les agriculteurs ? Nous rédigerons une synthèse, donnerons des points d'avancées. Le travail sera ensuite présenté à un comité où tous les acteurs seront réunis pour aller au-delà des difficultés rencontrées : Quels leviers actionner ensemble pour effacer les freins à l'utilisation de cet espace privé et public qui est soumis à tensions ? C'est de la pédagogie de projet, de la facilitation. 20 personnes -échantillon représentatif de ces acteurs, dont la Police municipale qui sont les yeux et les oreilles du quotidien- ont déjà été consultées, ce qui était l'objectif. Désormais nous entamons la consultation des usagers, raison de notre appel d'aujourd'hui aux usagers des espaces naturels et agricole de Châteauneuf-de-Gadagne qui ne sont pas des habitants.»



Ecrit par le 2 novembre 2025



Les espaces naturels sont le plus souvent privés mais qui le sait ? Copyright Mireille Hurlin

Un cyclo challenge au profit de la Fondation Frédéric Gaillanne



Ecrit par le 2 novembre 2025



La société Virbac France, spécialisée dans la santé animale, organise les lundi 13 et mardi 14 juin prochains, un cyclo challenge de 340km au profit de la Fondation Frédéric Gaillanne, seule école en Europe d'éducation de chiens guides destinés exclusivement à des enfants aveugles ou malvoyants.

La société <u>Virbac France</u>, filiale française du groupe international Virbac, accompagne les professionnels de la santé animale et les propriétaires d'animaux. Depuis 2021, la société s'investit au profit des chiens guides pour les enfants aveugles et malvoyants en soutenant la Fondation <u>Frédéric Gaillanne</u>. Virbac France nourrit aujourd'hui tous les chiens de la Fondation via des dons de croquettes. Pour soutenir davantage cette cause, la société entreprend la création d'un événement sportif : un challenge cycliste. L'événement se tiendra les lundi 13 et mardi 14 juin et regroupera 20 vétérinaires des quatre coins de la France. L'objectif : parcourir 340km en deux jours. Ils traverseront plus de 60 communes, sillonneront les routes du Mont Ventoux et du Verdon pour rejoindre Carros, où se trouve le siège social de Virbac.

La Fondation Frédéric Gaillanne

Située à l'Isle-sur-la-Sorgue, la Fondation <u>Frédéric Gaillanne</u> œuvre depuis 2008 pour offrir des chiens guides aux enfants aveugles ou malvoyants, âgés de 12 à 18 ans. Pour les enfants, les bénéfices sont nombreux : lien social, épanouissement, autonomie, confiance en soi...



Le processus d'obtention d'un chien guide se fait en trois temps : un stage de découverte de deux jours, suivi d'une préclasse de cinq jours, puis d'une classe de remise de chiens guides qui se déroule sur trois semaines. La prochaine classe de remise aura lieu en octobre 2022.

Iérôme Renaud

Si vous souhaitez soutenir la Fondation Frédéric Gaillanne, voici ses coordonnées : 150 Chemin de la Tour de Sabran, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue, 04 90 85 11 05 - www.fondationfg.org

SPA, les animaux aussi aiment Noël

A l'approche des fêtes, un week-end spécial "Noël des animaux" est organisé. Cependant, les adoptions de Noël ne sont pas des cadeaux offerts sans précautions préalables ; ce cadeau, doit être offert avant tout à l'animal - chien ou chat - appelé à devenir un nouveau compagnon et membre à part entière de sa nouvelle famille. Les adoptions sont bien des actes volontaires et réfléchis, pour toute une vie à assumer pleinement, une vie de bonheur partagé.

Pour ceux qui prennent la décision de faire entrer dans leur vie un nouveau compagnon, le plus beau geste qu'ils peuvent avoir est d'aller choisir leur animal de compagnie dans un refuge. Avec vous, Noël peut leur offrir la chaleur d'un foyer.

Les infos pratiques

Samedi 4 de 10h à 17h 30 et dimanche 5 décembre 2021, de 14h à 17h30 au refuge du Petit Pigeolet, route de Fontaine de Vaucluse à L'Isle-sur-la-Sorgue.

Au refuge des Grands Champs à Piégon, route de Mirabel aux Baronnies, Samedi 4 décembre 2021 de 14h à 17h.

MH



(Vidéo) Isle-sur-la-Sorgue, La Fondation Gaillanne des chiens guides d'aveugles ouvre ses portes les 25 et 26 septembre

Samedi 25 et Dimanche 26 Septembre, la Fondation Frédéric Gaillanne, unique école en Europe à éduquer et offrir des chiens guides exclusivement aux enfants aveugles et malvoyants de 12 à 18 ans, ouvre ses portes de 9h30 à 18h au grand public. À cette occasion petits et grands pourront assister aux remises officielles des chiens d'assistance et chiens guides des promotions 2020 et 2021, à des démonstrations de guidage, visiter les infrastructures, rencontrer les bénéficiaires et leurs chiens, participer à des tables rondes thématiques ainsi qu'à un grand marathon de dons.

Une fois par an, la Fondation Frédéric Gaillanne organise ses journées portes ouvertes pour célébrer les nouveaux duos bénéficiaires-chiens créés dans l'année. C'est aussi l'occasion pour le grand public de découvrir l'univers des chiens guides ainsi que la chaîne de solidarité qui existe autour du mouvement. Cette dernière est mise à l'honneur tout au long du week-end, notamment par la présence de nombreux bénévoles des délégations régionales qui traversent la France pour être présents sur ces deux jours.

Deux promotions de chiens guides d'aveugles

Cette année est particulière car en 2020 cette célébration n'a pu avoir lieu suite à la crise sanitaire, en 2021 la fondation mettra donc en avant non pas une promotion mais bien deux! Sans oublier que la l'association, opérationnelle depuis 2008, a remis son 100ème chien guide en avril dernier.

Les chiens guides d'aveugles de la Fondation Gaillanne

Au programme

Samedi 25 septembre, les visiteurs pourront assister à la remise officielle des chiens guides aux jeunes bénéficiaires de la classe 2020, puis l'après-midi à deux tables rondes animées par des personnalités. Le Dimanche 26 Septembre, ils pourront assister à la remise officielle des chiens d'assistance et des chiens guides aux enfants de la classe d'avril 2021, puis l'après-midi les bénéficiaires prendront la parole sur leur vie avec un chien guide. Sur les deux jours, des food trucks seront à disposition pour se restaurer sur place, et tous les après-midi des visites guidées de la Fondation et des démonstrations de guidage seront organisées.



Points de vue

Ces journées portes ouvertes annoncent également le lancement de «Points de vue», un recueil de plusieurs textes rédigés par Frédéric Gaillanne – Président-Fondateur de la Fondation. Grand Corps Malade, célèbre slameur, leur a offert deux de ses textes, à découvrir dans le recueil. Les photographies ont été réalisées par Claude Hoger. Les premiers exemplaires seront en vente en exclusivité à la boutique solidaire.

Séance de dédicace

Une séance de dédicaces avec Frédéric Gaillanne sera organisée samedi &dimanche à partir de 14h. L'intégralité des droits d'auteurs sera reversée à la Fondation pour financer des chiens guides dévolus aux enfants aveugles et malvoyants. Entrée libre sur présentation du pass sanitaire. Les chiens personnels ne sont pas autorisés. Le programme détaillé est disponible sur le Facebook de la Fondation Frédéric Gaillanne.

En savoir plus

La Fondation Frédéric Gaillanne, reconnue d'utilité publique, œuvre depuis 2008 pour offrir aux enfants déficients visuels âgés de 12 à 18 ans leur premier chien guide. Elle est également investie dans un programme de recherche unique au monde sur l'impact de la présence d'un chien d'éveil sur le développement des bébés aveugles. Depuis 2014/2015, la Fondation est agréée par les Fédération Internationale et Française de chiens guides. Les bénéfices pour les enfants sont nombreux : lien social, épanouissement, autonomie, confiance en soi... En octobre prochain, la Fondation accueillera sa seconde classe de remise de l'année où 5 enfants repartiront après 3 semaines d'apprentissage intensif avec leur chien guide.

Les infos pratiques

Les samedi 25 et dimanche 26 septembre. 150, Chemin de la Tour de Sabran à l'Isle-sur-la-Sorgue. 04 90 85 11 05 et www.fondationfg.org MH

Présentation de la Fondation Gaillanne à l'Isle-sur-la-Sorgue